



BOLD
AGRICULTURE

Rapport sur l'esclavage moderne 2023

À propos du présent rapport

Voici le premier rapport en lien avec l'application de la récente législation visant à combattre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement de l'entreprise SG Ceresco Inc. (« Ceresco ») ainsi que B.O.L.D. Agriculture société en commandite (« BOLD Agriculture »). Celui-ci mettra en lumière les actions entreprises pour prévenir et réduire les risques de travail forcé ou de travail des enfants à chaque étape de leurs opérations.

Introduction

Le respect, les valeurs familiales et l'authenticité font partie des valeurs fondamentales pour chacune des entreprises. Pour nous, il est essentiel de cultiver un environnement de travail où l'intégrité et les comportements éthiques prévalent. Nous sommes résolus à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir et réduire le risque d'esclavage moderne dans nos activités ainsi que dans nos chaînes d'approvisionnement.

Structure et activités

Ceresco est en affaire depuis 1988. Dans sa forme juridique actuelle, elle a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (RLRQ, C. S-31.1) en date du 1er août 2017. BOLD Agriculture quant à elle a été créée le 12 février 2020 en vertu du Code civil du Québec. C'est à travers ses différents sites au Québec et en Ontario que nos entreprises conditionnent, exportent du soya et commercialisent d'autres ingrédients, principalement céréaliers, sur le marché domestique canadien. Celles-ci travaillent conjointement avec plus de 450 producteurs agricoles ainsi que plus de 100 commerçants pour exporter dans



plus de 40 pays. Notre vision d'être la référence mondiale en tant que fournisseur de soya et d'autres ingrédients demeure entière.

Nos entreprises font rayonner l'agriculture d'aujourd'hui, autant par la valorisation des produits de l'agriculture d'ici dont le soya, le maïs, le blé, et autres produits céréaliers, que par la promotion de l'agriculture durable.

Chaines d'approvisionnement

Chacune des organisations aspirent à collaborer avec des fournisseurs, des sous-traitants, des partenaires commerciaux et leurs équipes, partageant notre engagement en matière de responsabilité sociale, éthique et environnementale. Dans le cadre de nos activités, nos chaînes d'approvisionnement se composent en grande majorité de fournisseurs locaux de soya et autres ingrédients, en plus de fournisseurs de matériaux d'emballage tels que les sacs, les palettes, les cartons ainsi que nos fournisseurs de transport.

Puisqu'une très grande majorité de notre chaîne d'approvisionnement se compose des fournisseurs locaux (Québec et Ontario), ceux-ci sont tenus de respecter les normes du travail québécoises ainsi que la Loi sur les normes d'emploi en Ontario. En effet, en choisissant des partenaires de proximité, nous pouvons plus facilement garantir le respect des droits des travailleurs et des normes de travail équitables.

Les Lois sur les normes du travail au Québec et de l'Ontario sont conçues précisément pour protéger les droits des travailleurs et garantir des conditions de travail justes et sécuritaires.

Mesures de prévention et de réduction des risques

Au cours de la dernière année, Ceresco a mis en place différents mécanismes pour prévenir le travail forcé et le travail des enfants au sein même de notre organisation et de nos chaînes d'approvisionnement, dont l'adhésion à la plateforme SEDEX (Supplier Ethical Data Exchange). Cette organisation mondiale encourage le commerce éthique et vise à évaluer la responsabilité des fournisseurs dans la chaîne d'approvisionnement. Nos clients peuvent ainsi se diriger vers le portail et consulter notre profil afin d'assurer notre responsabilité sociale et notre conformité liée au travail forcé.

Pour créer notre profil d'entreprise, nous devons répondre à un questionnaire composé de 15 volets, dont le volet : *Travail des enfants et travail volontaire*. Nos réponses suite à ce questionnaire ainsi que nos actions sont en adéquations avec les bonnes pratiques.

En janvier 2024, Ceresco a reçu une attestation pour ses pratiques agricoles durables. Pour obtenir cette certification, les producteurs associés à l'organisation ont dû répondre à un



questionnaire détaillé. De plus, plusieurs d'entre eux ont été audités pour garantir le respect des normes requises.

Suite à l'évaluation de la durabilité agricole basée sur le programme FSA (Farm Sustainability Assessment) auprès de nos producteurs, Ceresco a atteint le niveau Argent.

Finalement, puisqu'aucun cas de travail forcé n'a été décelé lors de notre analyse aucune mesure n'a été prise pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre de ses activités et dans nos chaînes d'approvisionnement.

Politique, gouvernance et processus de diligence raisonnable

À l'intérieur du manuel de l'employé de nos organisations, nous y retrouvons notre code d'éthique dont chaque employé doit prendre connaissance dès le début de son emploi. À leur embauche, les employés doivent donc s'engager à respecter notre code d'éthique qui est basé sur :

- Le respect
- La vigilance
- La structure et l'organisation
- La précision
- La loyauté
- Le travail d'équipe
- La vaillance
- L'honnêteté
- Le professionnalisme
- L'autonomie
- La responsabilité

Formation

Les employés de chaque organisation bénéficient de différentes sessions d'information individualisées ainsi que de formation lors de leur embauche portant sur des sujets relatifs à l'éthique et à nos politiques internes.

Évaluation et gestion des risques

Basé sur l'organisation Walk Free ([Global Slavery Index | Walk Free](#)) qui fournit un indice de risque d'esclavage moderne par pays et notre analyse de notre répertoire de fournisseurs, nous avons pu déceler un faible niveau de risque relié à l'esclavage moderne pour l'entreprise et notre chaîne d'approvisionnement selon les pays où ils s'y trouvent.



Approbation et attestation

Ce présent rapport sur le travail forcé et le travail des enfants a été approuvé par Simon Ouellet, Administrateur et secrétaire corporatif du conseil d'administration de Ceresco et de B.O.L.D. Commandité Inc., en sa capacité de commandité de BOLD Agriculture.

En vertu des exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, je, soussigné, atteste que j'ai examiné le contenu du présent rapport fait pour l'entité spécifié ci-dessus. À ma connaissance et après avoir fait preuve de diligence raisonnable, j'atteste que le contenu du présent rapport est vrai, exact et complet à tous les égards importants, aux fins de la Loi, pour la période de référence susmentionnée.



Simon Ouellet

Administrateur et secrétaire corporatif
SG Ceresco Inc. et B.O.L.D. Commandité Inc.

